



# **NOUVEAU! GRATUIT POUR LES MEMBRES!** **BIENVENUE AUX NON-MEMBRES DE KARATÉ QUÉBEC!**

## **STAGE EN ARBITRAGE**

**Date:** Dimanche, le 29 mars 2015

**Lieu**

**Formateur :** M. Yaro Tamara  
. Arbitre WKF – grade mondial

**À déterminer**  
Montréal, QC

## **INSCRIPTION EN LIGNE**

Cliquez sur le lien suivant pour compléter le formulaire : [\*\*INSCRIPTION\*\*](#)

<b>FRAIS D'INSCRIPTION ET PRÉ-REQUIS</b>			
	<b>Séminaire</b>	<b>Examen</b>	<b>Les deux</b>
Membre	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Non-membre	75.00\$	25.00\$	100.00\$

. **Âge minimum :** **Juge D (kumite/kata) ⇒ 16 ans + ceinture brune (NOUVEAU)**  
 Juge C (kumite / kata) ⇒ 16 ans + ceinture noire  
 Arbitre B et juge B ou plus (kumite / kata) ⇒ 18 ans + ceinture noire  
 . Toutes les personnes intéressées à devenir arbitre ou à effectuer une mise à jour de leur certification, de même que les instructeurs, peuvent participer au stage.

**N.B. :** Les arbitres passant un grade C (kata ou kumite), doivent lire les règlements d'arbitrage FMK (révision 8.0) avant la formation. Voir le lien suivant : [\*\*RÈGLEMENTS WKF – version 9.0\*\*](#)

**Note :** Un minimum de participants est nécessaire pour que la formation ait lieu.

### **DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE** (approximatif)

#### **Matinée**

9h00 - 12h00 Révision du règlement écrit (kata et kumite)

#### **Après-midi**

13h00 - 13h30 Examen écrit (kumite)  
 13h30 - 14h00 Examen écrit (kata)  
 14h00 - 17h00 Pratique en kumite (drapeaux et gestuel)  
 Pratique de jugement de kata à partir de vidéos

**Dîner :** Les participants sont invités à apporter un lunch pour permettre la reprise du stage à 13 heures.

#### **Informations générales**

Pour les officiels actifs, il est recommandé de suivre, au minimum, un séminaire d'arbitrage par année. Notez qu'il est nécessaire de compléter un examen pour l'obtention d'un grade supérieur ou pour maintenir son grade actuel.

Consultez le site de KARATÉ QUÉBEC sous l'onglet « Politiques - Arbitrage » pour connaître les règles d'obtention d'un grade en arbitrage. Cliquez sur le lien suivant pour plus d'informations : [\*\*Règles d'obtention d'un grade d'arbitrage\*\*](#)

**Vous devez confirmer votre inscription au plus tard mercredi, le 25 mars 2015 (VENDREDI LE 20 MARS 2015 POUR LES NON MEMBRES)** en complétant le formulaire en ligne et en envoyant un chèque ou mandat-poste (non-membre seulement) à l'ordre de KARATÉ QUÉBEC au 4545 Pierre-De Coubertin, Montréal (QC) H1V 0B2.